



Foire aux questions pour notre assemblée annuelle et extraordinaire virtuelle

FAQ

1. Qu'est-ce qu'une assemblée virtuelle?

Dans le cas d'une assemblée virtuelle, il n'y a pas de lieu d'assemblée physique. Vous pouvez y participer uniquement en ligne en utilisant un téléphone intelligent, une tablette ou un ordinateur. La participation en ligne permet à un actionnaire ou à un fondé de pouvoir de voter ou de soumettre des questions par voie électronique en temps réel, plutôt que de se rendre à un lieu d'assemblée physique. Tout actionnaire ou fondé de pouvoir peut également appeler notre ligne téléphonique pour écouter l'assemblée et poser des questions (sans toutefois voter) en suivant les instructions de l'opérateur de la ligne de conférence.

2. Pourquoi tenir l'assemblée sous forme virtuelle?

Nous tenons une assemblée virtuelle pour protéger la santé et le bien-être des participants dans le contexte incertain et en constante évolution de la pandémie de COVID-19. Nous tenons toujours à favoriser la participation de nos actionnaires à notre assemblée, en vous donnant la possibilité d'assister à notre assemblée par téléphone ou en ligne.

3. Les actionnaires ou les fondés de pouvoir pourront-ils dialoguer avec le conseil et la direction lors de l'assemblée virtuelle?

Oui. Les actionnaires et les fondés de pouvoir auront l'occasion de poser des questions aux membres du conseil et aux membres de la direction en ligne ou par téléphone, en direct, où qu'ils se trouvent. Ils pourront également voter pendant l'assemblée.

4. Comment puis-je avoir accès à l'assemblée virtuelle?

Vous pouvez participer à l'assemblée et y voter en vous joignant à notre webdiffusion au <https://cibcvirtual.com/agm2022>. Les actionnaires et les fondés de pouvoir peuvent écouter l'assemblée et y poser des questions par téléphone au [416 406-0743](tel:4164060743) (appels locaux) ou au [1 866 696-5910](tel:18666965910) (numéro sans frais au Canada et aux États-Unis), code d'accès 6552323# (français) ou au [416 641-6150](tel:4166416150) (appels locaux) ou au [1 866 696-5894](tel:18666965894) (numéro sans frais au Canada et aux États-Unis), code d'accès 2296336# (anglais). Si vous participez en ligne et souhaitez voter pendant l'assemblée, veuillez vous reporter aux instructions de vote à la question 7.

5. Que signifie être un actionnaire inscrit ou non inscrit?

Vous êtes un actionnaire inscrit si vous détenez un certificat d'actions papier à votre nom ou si vos actions sont détenues par l'entremise du système d'inscription directe. Vous êtes un actionnaire non inscrit si vos actions sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, un courtier ou une société de fiducie. Le type d'actionnaire que vous êtes déterminera comment vous pouvez voter. Veuillez vous reporter à la rubrique « Vote » à partir de la page 5 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction (la [circulaire](#)) for details on how to vote.

6. Dois-je attendre l'assemblée virtuelle pour voter?

Non, nous encourageons les actionnaires à voter avant l'assemblée par l'une des méthodes décrites dans la [circulaire](#) dans leur formulaire de procuration ou dans leur formulaire d'instructions de vote.

Les actionnaires peuvent exercer les droits de vote rattachés à leurs actions **avant** l'assemblée en utilisant l'une des méthodes suivantes :

Actionnaires inscrits			Actionnaires non inscrits		
					
En ligne	Par télécopieur	Par la poste	En ligne	Par téléphone	Par la poste

Votre formulaire de procuration ou formulaire d'instructions de vote explique comment voter au moyen de chacune de ces méthodes. Veuillez suivre les instructions qui y sont indiquées. Nous vous encourageons à voter avant l'assemblée. Pour que votre vote soit comptabilisé, votre procuration doit parvenir à notre agent des transferts, Compagnie Trust TSX (Trust TSX) au plus tard à **10 h 30 (HAE) le mercredi 6 avril 2022**.

Les actionnaires qui ont des questions à propos du vote peuvent communiquer avec Trust TSX au [1 800 258-0499](tel:18002580499) (numéro sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au [416 682-3860](tel:4166823860) (autres pays).

7. Comment puis-je voter en ligne pendant l'assemblée?

Si vous souhaitez voter pendant l'assemblée virtuelle au <https://cibcvirtual.com/agm2022>, il se pourrait que vous deviez prendre certaines mesures à l'avance pour remplir le bulletin de vote.

Si vous êtes un **actionnaire inscrit** et que vous souhaitez assister à l'assemblée virtuelle et y voter en ligne, vous **DEVEZ** suivre les étapes indiquées à la page 6 de la [circulaire](#). Si vous souhaitez nommer une autre personne à titre de fondé de pouvoir qui votera pour vous à l'assemblée, vous **DEVEZ** prendre des mesures supplémentaires décrites à la page 7 de la [circulaire](#), notamment nommer votre fondé de pouvoir et l'inscrire à ce titre auprès de Trust TSX.

Si vous êtes un **actionnaire non inscrit** et que vous souhaitez assister à l'assemblée virtuelle et y voter en ligne, vous **DEVEZ** prendre des mesures supplémentaires, notamment vous nommer à titre de fondé de pouvoir et vous inscrire à ce titre auprès de Trust TSX. Si vous êtes un **actionnaire non inscrit aux États-Unis**, vous devrez également obtenir un formulaire de procuration légale auprès de votre intermédiaire. Veuillez vous reporter à la rubrique « Vote » à partir de la page 5 de la [circulaire](#) pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Les actionnaires non inscrits et les autres personnes qui n'ont pas été dûment nommées et inscrites auprès de Trust TSX en tant que fondés de pouvoir peuvent assister à l'assemblée en tant qu'invités. Les invités ne pourront pas voter à l'assemblée. Vous pouvez assister à l'assemblée en tant qu'invité de l'une des manières suivantes :

- En ligne – rendez-vous au <https://cibcvirtual.com/agm2022> pour vous joindre à la webdiffusion en direct;
- Par téléphone – composez le [416 406-0743](tel:4164060743) (appels locaux) ou le [1 866 696-5910](tel:18666965910) (numéro sans frais au Canada et aux États-Unis), code d'accès 6552323# (français) ou le [416 641-6150](tel:4166416150) (appels locaux) ou le [1 866 696-5894](tel:18666965894) (numéro sans frais au Canada et aux États-Unis), code d'accès 2296336# (anglais) pour une expérience audio seulement.

8. Comment puis-je obtenir une copie papier de ma trousse d'information?

Avant l'assemblée

Rendez-vous au www.documentsassemblee.com/TSXT/cibc_fr/ ou appelez Trust TSX au [1 888 433-6443](tel:18884336443) (numéro sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au [416 682-3801](tel:4166823801) (autres pays) ou envoyez un courriel à TSXT-fulfilment@tmx.com. Veuillez suivre les instructions de Trust TSX.

Vous ne recevrez pas d'autre formulaire de procuration ni formulaire d'instructions de vote; veuillez donc conserver votre formulaire original pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions. Pour vous assurer de recevoir la copie papier avant la date limite pour voter et la date de l'assemblée, nous estimons que votre demande devrait nous parvenir au plus tard à **17 h (HAE) le 25 mars 2022**, ce qui nous donne trois jours ouvrables pour traiter les demandes, compte tenu des délais d'envoi habituels.

Après l'assemblée

Appelez Trust TSX au [1 888 433-6443](tel:18884336443) (numéro sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au [416 682-3801](tel:4166823801) (autres pays) ou envoyez un courriel à TSXT-fulfilment@tmx.com. Si vous soumettez votre demande le **7 avril 2022 ou après cette date**, les documents de l'assemblée vous seront envoyés dans les dix jours civils suivant votre demande.

9. Comment puis-je poser des questions à l'assemblée?

Notre conseil et notre direction souhaiteraient répondre au plus grand nombre de questions d'actionnaires possible à l'assemblée. Nous vous encourageons à soumettre vos questions à l'avance à la secrétaire générale, par courriel à l'adresse corporate.secretary@cibc.com ou par la poste à l'adresse Division du secrétaire général de la Banque CIBC, 81 Bay Street, CIBC Square, 20th Floor, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

10. Avec qui dois-je communiquer si j'ai du mal à accéder à l'assemblée virtuelle?

Rendez-vous au <https://cibcvirtual.com/agm2022> au moins 15 minutes avant le début de l'assemblée et vérifiez la compatibilité de votre navigateur. Si vous avez du mal à accéder à la webdiffusion en direct, nous vous recommandons de participer à l'assemblée par téléphone pour une expérience audio uniquement.

11. L'assemblée virtuelle sera-t-elle accessible dans les archives?

Oui. Un enregistrement de l'assemblée sera accessible sur notre [site Web](#) jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

12. L'assemblée virtuelle est-elle accessible au moyen de n'importe quel navigateur Web?

Oui, notre assemblée virtuelle est accessible au moyen de n'importe quel navigateur Web.